



## DISI OUEST

# A NANTES FIN DE VIE DE L'EXPLOITATION... suite

**8 juillet 2019**

**En raison du contexte perturbé lié à la fin de vie de l'exploitation, la CFDT a obtenu un entretien avec le directeur de la DiSI et le responsable de l'ESI de Nantes.**

**La CFDT a convié les autres OS à y prendre part.**

**La CFDT a présenté la situation.**

Le bâtiment de Marsauderies a été créé pour l'exploitation. C'est une mission historique qui va disparaître à Nantes avant même ce qui est annoncé pour l'AT et l'ADO.

De nombreuses réunions ont développé un climat tendu. L'utilisation par la hiérarchie du terme « le plus expérimenté » pour cibler le personnel mis à contribution de la transition exacerbe les tensions.

**Le directeur assure qu'il n'y aura pas de report de date d'installation (cf. verso).**

Il reformule les explications données lors de la CAPL de première affectation des contrôleurs administratifs (cf. tract CFDT transmis précédemment).

Pour lui, il ne s'agit pas d'une fermeture de service mais d'une réallocation des missions. L'arrivée de Devops à Rennes est beaucoup plus structurant. Il n'y a donc pas lieu de dialogue social formel.

Le CQMF est assuré de conserver une mission GCOS pendant 2 ans et de continuer de travailler sur ZoS et X86.

Les réunions actuelles ont pour but de mettre en lumière les spécificités nantaises comme les chaînes de traitement afin que l'ESI de Reims puisse en être informé dès le retour de vacances de la responsable de l'exploitation.

Des entretiens individuels reprendront dès le retour de la responsable du PAMF afin de connaître les appétences des agents qui resteront après départ de l'exploitation.

Le projet de fiche formalisant la réorganisation des exploitations MEDOC fiscal sera communiquée aux OS à la suite de cet entretien.

**Les OS seront reçues mardi 9 juillet à 14h pour connaître les missions dévolues à la DiSI Ouest suite au comité de pilotage « missions » du 4 juillet des directeurs de DiSI avec le chef de service informatique.**

**9 juillet 2019**

**Le projet de fiche formalisant la réorganisation des exploitations MEDOC fiscal sert de base des échanges de cette réunion entre les OS et le directeur.**

**Juillet 2019**

**La CFDT  
rend compte**

**Vos représentant-**

**e-s :**

**Christophe Pajdak**

**Véronique**

**Koenig-Bugeon**

**Dominique Féral**

En toile de fond de la fiche présentée : le nouveau socle technique différencié pour FP (Z/OS et Pacbase) et FE (X86). Le constat de SI2 : 4 établissements avec une double compétence ce qui ne facilite pas la migration technique. On arrive donc à la volonté de spécialiser les établissements en cible avec la FE sur Reims, la FP sur Marseille et Clermont (plus sur Marseille, Clermont spécificité des tests en réel).

Nantes perd donc l'exploitation très rapidement pour FE et à horizon avril/mai 2020 pour FP.

Missions de qualification et de développement perdurent et sont confortées.

Il existe 2 domaines d'action pour le transfert de l'activité :

- RH : il faut tenir compte des parcours, des compétences et des souhaits des personnels concernés (avec volet formation). Cette mission est confiée à l'actuelle responsable du PAMF.

- pilotage technique : il faut définir le périmètre des transferts FE comme FP. Il est nécessaire de rassembler les connaissances. C'est ainsi que sont sollicités des sachants du PAMF et du CQMF.

Un calendrier doit être établi. Des questions restent en suspens quant aux modalités : est-il possible de concevoir un lot par TDS ? Et qu'en est-il du CET, CFE, Topad, chaîne SIR, etc ...

Cette mission est confiée à l'Idiv experte GCOS.

Des réunions avec Reims sont déjà programmées pour avancer, malgré l'absence de la Chef d'exploitation de cet ESI. Cela se poursuivra selon un rythme qui sera soutenu.

Un tableur de questions/réponses pour les agents des services concernés a été ouvert : une quarantaine de questions seront associées à des réponses en milieu de semaine sur le serveur partagé.

L'organisation du transfert de la FE sera riche d'enseignements pour le transfert de la FP qui suivra.

Le rôle du CQMF est réaffirmé dans le cadre de la migration GCOS → Z/OS. Des groupes de travail CQMF/SI2B seront mis en place et des études communes ont déjà été menées. Le CQMF sera acteur dans le développement de « l'outillage de production » (JCL à transformer).

L'échéance de la bascule sera la campagne 2021. Mais il restera du travail sur GCOS jusqu'en 2023 (applis SI1C).

En outre, le directeur rappelle que c'est la compétence métier qui a prévalu dans la répartition des activités, quel que soit le socle technique de départ ou d'arrivée.

Pour les agents mutés à SI1C et sollicités pour exécuter des travaux jusqu'au transfert : la mutation est bien au 1<sup>er</sup> septembre. Un arrangement avec SI1C est validé pour un mois de « prêt ». La situation des agents en mutation interne sera discutée avec eux prochainement.

Les agents du PAMF basculeront côté FP jusqu'au transfert, puis au CQMF. Mais l'individualisation des choix est possible (une expertise au cas par cas sera menée). La direction sera vigilante par rapport aux effectifs de préparateurs et de supports restants (2 et 1 !).

La **CFDT** demande que le sujet soit abordé en instances formelles CT et CHSCT. Le directeur n'y est pas opposé mais le prochain CHSCT (avancé en octobre à la demande de la **CFDT**) est trop lointain. Un suivi en réunions informelles serait moins contraignant.

Pour la DISI-Centre-Ouest, une fois par an pourrait avoir lieu une instance qui fasse le point sur les opérations de ce type, restructurations, arrivée ou départ d'activités, etc ...